Notes afférentes

aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 mars

(en milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus utilisés du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Recours à des estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit procéder à des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et passifs ainsi que sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des revenus et charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer des estimations.

États financiers consolidés

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Saputo Inc. et de toutes ses filiales (la « Société »). Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont inclus aux états consolidés des résultats depuis leurs dates respectives d'acquisition.

Stocks

Les stocks de produits finis et de produits en cours sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties de façon linéaire sur les durées suivantes ou en utilisant les méthodes suivantes :

Bâtisses	15 ans à 40 ans
Mobilier et équipement, machinerie et outillage	3 ans à 15 ans
Matériel roulant	5 ans à 10 ans ou en fonction du kilométrage parcouru

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis le 1^{er} avril 2001, date à laquelle la Société a adopté de manière prospective les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) relativement aux écarts d'acquisition pour adopter le test de dépréciation prévu en vertu des nouvelles règles (voir la note 2).

Impôts sur les bénéfices

La Société suit la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont établis en fonction des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale de l'actif et du passif et sont mesurés par application des taux d'imposition en vigueur au moment où ces écarts se résorberont.

Rémunération à base d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions visant l'achat d'actions ordinaires par des employés clés, des dirigeants et des administrateurs de la Société. La méthode de la valeur intrinsèque est utilisée pour la comptabilisation des attributions à base d'actions et aucune charge n'est donc constatée à l'égard de ce régime lorsque des options sont octroyées. La contrepartie payée lors de l'exercice des options est créditée au capital-actions.